



Le 14/03/2017,

Le Comité Départemental d'Action Sociale de l'Ardèche s'est réuni le mardi 6 mars 2018 à 9h30 à Privas avec l'ordre du jour suivant :

| |
|---|
| 1. Approbation du procès-verbal du CDAS du : - vendredi 30 novembre 2017 (<i>doc. préparatoire n°1</i>) |
| 2. Compte-rendu d'activité (CRA) 2017 de la Délégation Départementale d'Action Sociale - Présentation du CRA 2017 (<i>doc. préparatoires n°2</i>) |
| 3. Présentation de la note d'orientations pour l'action sociale ministérielle 2018 - Contexte et orientations / Dialogue social local (<i>doc. préparatoire n°3</i>) |
| 4. Actions Locales 2018 et Crédits d'Actions Locales (CAL) 2018 - Présentation budgétaire des CAL 2018 et répartition des CAL 2018 pour avis (<i>doc. préparatoire n°4.1</i>) - Présentation et avis de 2 nouvelles conventions dans la relation d'aide aux personnels : psychologue du travail et praticienne en Shiatsu (<i>doc. préparatoire n°4.2 et 4.3</i>) - Résultat du marché régional des sorties culturelles et familiales 2018 (<i>doc. préparatoires n° 4.4</i>) |
| 5. Questions diverses |

Point 1

Le PV du 30/11/2017 dont nous avons assuré le secrétariat adjoint est approuvé à l'unanimité.

Point 2

(Confer diaporama joint en annexe)

Bénéficiaires de l'action sociale : baisse du nombre d'actifs et augmentation des retraités, stabilisation du nombre d'enfants (302 dont 227 moins de 15 ans).

Restauration collective Privas : 484 agents bénéficiaires, avec plus de 10 000 repas par an, moyenne journalière de 45 d'origine Finances et 35 extérieurs, le RAFP n'est pas visé par le diagnostic contrairement aux 44 structures qui sont sur la sellette car leur fréquentation est faible. Pour Solidarités Finances, l'administration ne donne pas les moyens suffisants à l'action sociale pour sauver ces petites structures. Rémi informe du futur changement de mobilier du RAFP et

constate la chute de la fréquentation du restaurant ST EXUPERY dont le conventionnement continue. La prestation interministérielle passe de 1,22 à 1,24€ et l'indice plafond pour en bénéficier de 466 à 474. Les « tickets » resto bénéficient à 254 agents par mois en moyenne.

Les aides au logement ont augmenté avec l'arrivée de nouveaux agents en première affectation (12 aides à la première installation).

235 bénéficiaires pour les vacances en famille. Solidaires Finances constate que les délais pour s'inscrire sont trop tôt par rapport aux exigences des chefs de services en matière de plans de congés. Le président reconnaît qu'il y a des ajustements à la marge et fera remonter nos doléances, Nous sommes rejoints par les autres OS dans notre demande pour plus de souplesse dans la gestion des absences.

CAL 2017 utilisé à hauteur de 18313€ sur 18334€ alloués. Quitus à la bonne gestion de Rémi.

Seulement 2 personnes ont bénéficié du séminaire de préparation à la retraite organisé par le SRIAS. SOLIDAIRES FINANCES (re)renouvelle sa demande d'octroi d'une autorisation d'absence pour participer à ce stage et dénonce la **mesquinerie** de l'administration en la matière.

L'Assistante sociale, Mme DUMAS, explique qu'elle ne présente pas de rapport annuel de son activité car leur mouvement de contestation continue avec boycott des éléments statistiques contre la dématérialisation en cours et un nouvel outil informatique. Le tout-numérique-obligatoire ne sévit pas que chez nous !

SOLIDAIRES FINANCES souligne l'excellent travail des services sociaux de l'Ardèche et félicite tout particulièrement Rémi LANGLOIS pour sa totale implication.

Point 3

Le président présente la note d'orientation de l'action sociale 2018, SOLIDAIRES FINANCES intervient pour dénoncer ce budget qui permet de reconduire l'existant, mais ne permet pas d'envisager des actions nouvelles alors que des besoins apparaissent en matière de gardes d'enfants par exemple, où le nombre de berceaux est notoirement insuffisant. Il ne saurait répondre en particulier aux enjeux de l'égalité professionnelle femmes/hommes affichée par le Ministère.



Point 4

Pour tenir le budget du de 11000€ de l'arbre de Noël 2018, Rémi propose d'abaisser le montant des chèques cadeaux à 25€. Nous demandons le maintien à 30 € en faisant des économies sur d'autres postes tout en dénonçant bien entendu la baisse du CAL2018 en Ardèche.

Pas d'achat de matériel programmé cette année pour les coins repas.

La proposition d'une nouvelle convention avec un psychologue du travail n'est pas retenue compte tenu des tarifs élevés pratiqués par ce dernier (vote contre SOLIDAIRES FINANCES et CGT, abstention FO).

La proposition d'une convention avec une praticienne Shiatsu, soutenue par le Docteur BACHLER a été étudiée lors d'un précédent groupe de travail.

Le Docteur BACHLER avait à cette occasion présenté les qualifications et le parcours professionnel de l'intervenante retenue pour assurer cette action. Mme Claudine RAMOS-SAVRE est une infirmière formée particulièrement dans la relation d'aide à la personne pour la gestion des douleurs. Elle a exercé au centre hospitalier de Privas dans une cellule chargée de la gestion des douleurs physiques et psychiques des patients. Elle a ensuite élargi son domaine de compétence par des formations en Shiatsu.

Le Docteur BACHLER avait ensuite précisé la définition de cette discipline. Le Shiatsu est une technique et une vision asiatique de la médecine basées sur la recherche globale des dysfonctionnements et des souffrances physiques et psychiques. Le Shiatsu prévient les décompensations de l'organisme dues aux situations de souffrance (maladies/ problèmes psychologiques ...). Cette relation d'aide à la personne peut s'accompagner de corrections des douleurs par digipression sur le trajet des méridiens afin de retrouver de la potentialité.

SOLIDAIRES FINANCES souligne la qualité du CV de cette intervenante et regrette que cette praticienne n'ait pas présenté elle-même son activité lors du CDAS ou à l'occasion du groupe de travail. Certains collègues en difficulté mais qui ne souhaitent pas s'inscrire dans une démarche avec un psychologue auraient pu être orientés utilement vers cette personne. Toutefois le choix du recours au shiatsu semble relever de la sphère privée et n'a donc pas à être financé par des crédits du CAL.

L'avis du CDAS est défavorable (vote contre pour la CGT et FO et abstention pour SOLIDAIRES FINANCES).

Sorties proposées en 2018 : le 20 septembre aux Saintes-Marie-de-la-Mer et le 8 décembre à Lyon pour la fête des Lumières. Rémi proposera aussi une journée en local en juin, sur la base de loisirs d'Étoile-sur-Rhône au barrage de Charmes. Vote « pour » à l'unanimité pour les sorties proposées.

Vote pour le CAL 2018 : pour SOLIDAIRES FINANCES, contre FO FINANCES, abstention CGT FINANCES.

Point 5

Vœu du CDAS 07 : renouvellement de la demande d'aide pécuniaire pour les familles ayant un enfant étudiant hors du département. Bravo à Rémi qui a réussi le concours de contrôleur interne spécial et souhaite rester à son poste de délégué. Demande **soutenue** par SOLIDAIRES FINANCES.

Fin de la séance à 13h10.